

## NOTES D'HYGIÈNE PRATIQUE

## PARALYSIE INFANTILE

La paralysie infantile, ou plus exactement la polyomyélite antérieure aiguë, semble, d'après les informations que nous avons reçues depuis quelque temps, avoir donné lieu à des manifestations plus fréquentes qu'à l'ordinaire, dans la région de Québec et les comtés avoisinants. Aussi croyons-nous devoir mettre les médecins en garde contre les manifestations épidémiques de cette maladie. Jusqu'à ce jour la paralysie infantile n'a donné lieu à aucune épidémie sérieuse dans notre région. Est-ce à dire que nous serons toujours favorisés ainsi? Espérons-le, tout en songeant qu'il peut fort bien arriver qu'il en soit tout-à-fait autrement.

Depuis le mois de mai dernier, six cas nous ont été rapportés, sans qu'on ait pu en préciser la source, et surtout sans que la maladie ait donné lieu à d'autres manifestations parmi les enfants entourant immédiatement un premier malade. La maladie se présente donc à l'état sporadique, et à première vue on pourrait, semble-t-il, mettre en doute l'épidémicité de l'affection. Mais qu'on ne s'y méprenne pas. Tout récemment, MM. Netter et G. Cruches, en France, ont affirmé après beaucoup d'autres tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, que la méningite cérébro-spinale à méningocoques et la paralysie infantile, maladies à coup sûr épidémiques, se présentent souvent à l'état sporadique. Et d'ailleurs, la plupart des épidémies de paralysie infantile observées en Europe et aux Etats-Unis, ont été précédées d'une période parfois assez longue durant laquelle la maladie évoluait tout simplement à l'état sporadique. Que la poliomyélite antérieure aiguë soit une maladie infectieuse et contagieuse, cela ne fait aucun doute aujourd'hui. Il y a des nuances dans le degré de la contagion comme il y a des nuances dans le degré de toutes les infections.